



DEVENEZ JUGE DE DRESSAGE

Modification faites au 28.07.2023 - 23/10/2023 – 01/02/2024



Participez à l'encadrement des compétitions de la FFE et devenez acteur de votre discipline. Vous pouvez devenir officiel de compétition en accédant facilement aux cursus de formation mis en place par la Fédération.



CURSUS CLASSIQUE

	PROMOTION				MAINTIEN
	1 / Conditions préalables ou expériences	2 / Formation	3 / Evaluation	4 / Validation	
Club Club – Club para	Être titulaire du Galop 7	Recommandation : être secrétaire de juge, suivre la formation organisée par le CRE Réussir le Test de connaissance sur Campus FFE		1. Envoie de l'attestation de réussite au CRE 2. Saisie de la promotion par le CRE	Juger au moins deux fois dans l'année. + Suivre un cours organisé par le CRE au minimum tous les deux ans.
Candidat National Access (N4A) Amateur 3 Amateur 3 para	Avoir obtenu 60% au minimum sur au moins 2 compétitions FFE Dressage ou CCE	- Suivre 1 cours labellisé CRE - Suivre 2 Formations pratiques.	- Réussir le Test de connaissances. - Réussir le Test de jugement (possible en vidéo) sur un niveau Amateur 3 préliminaire ou Grand Prix.	1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE entraînant l'enregistrement sur les listes FFE.	
Candidat National (N4) Amateur 2 Amateur 2 para As Poney 1	Si Juge Candidat National Access (N4 A) depuis au moins 1 an. Sinon avoir obtenu 60% au minimum sur au moins 2 compétitions FFE Dressage ou CCE	Dans les 2 dernières années : - Suivre 1 cours labellisé CRE - Suivre 2 Formations pratiques.		1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE entraînant l'enregistrement sur les listes FFE.	
		- Suivre 1 cours labellisé CRE - Suivre 4 Formations pratiques.	- Réussir le Test de connaissances. - Réussir 2 Tests de jugement (1 possible en vidéo). L'un en Amateur 3 préliminaire ou Grand Prix et l'autre en Amateur 2 Préliminaire ou Grand Prix..		



PROMOTION					MAINTIEN
National (N3) Amateur 1 Amateur 1 Para Amateur Elite Para	1 / Conditions préalables ou expériences - Avoir été concurrent à 2 compétitions FFE de Dressage Amateur 3 GP minimum (60% minimum). - Être Juge Candidat National depuis au moins deux ans. - Avoir jugé au moins 15 épreuves Amateur 2 minimum dont 8 Préliminaire ou GP.	2 / Formation	3 / Evaluation	4 / Validation	Juger au moins deux fois dans l'année + Suivre un cours organisé par le CRE au min tous les 2 ans + Effectuer une formation pratique par an* avec un Juge de niveau supérieur au sien.
		Dans les 2 dernières années :			
Candidat National Elite (N2) Amateur Elite Pro 2 et 3 As Poney Elite	- Avoir été concurrent à 2 compétitions Dressage Amateur 2 GP minimum (65% minimum). - Être Juge National depuis au moins deux ans. - Avoir jugé au moins 20 épreuves Amateur 1 minimum dont 8 Amateur 1 Préliminaire ou GP.	2 / Formation	3 / Evaluation	4 / Validation	Juger au moins deux fois dans l'année + Suivre un cours organisé par la FFE ou le CRE au minimum tous les 2 ans + Effectuer une formation pratique par an* avec un Juge de niveau supérieur au sien.
		Dans les 3 dernières années :			
National Elite (N1) Pro 1 Pro Elite	- Avoir été concurrent à 3 compétitions Dressage Amateur 1 GP minimum (65% minimum). - Être Juge Candidat National Elite depuis au moins deux ans ou réduit à un an si participation en compétition Pro 1 Dressage minimum. - Avoir jugé au moins 20 épreuves Pro 3, Pro 2 ou Amateur Elite.	2 / Formation	3 / Evaluation	4 / Validation	Juger au moins deux fois dans l'année + Suivre un cours organisé par la FFE ou le CRE au minimum tous les 2 ans + Effectuer une formation pratique par an* avec un Juge de niveau supérieur au sien.
		Dans les 3 dernières années :			

*Un calendrier des concours Labellisés TEST N2 sera défini après la réunion de calendrier de septembre et communiqué sur la page FFE DRESSAGE

*Formation pratique pour le maintien du statut : Cette formation en cabane doit se faire avec un juge de niveau supérieur, sur une ou plusieurs épreuves de son choix (peu importe le niveau de celle-ci). Un minimum de 15 chevaux doit être jugé.

*Tests de Jugement : pour les niveaux N2 et N1 il faut déclarer à la FFE, 7 jours avant le concours : le lieu du concours, le nom du juge correcteur et l'épreuve concernée



COURSUS APPROFONDI

(Si vous n'avez pas de résultat en compétition)

		PROMOTION		MAINTIEN
Candidat National Access (N4 A) Amateur 3 - Para	Être titulaire du Galop 7	Dans les 3 dernières années :		1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE entraînant l'enregistrement sur les listes FFE.
		<ul style="list-style-type: none"> - Suivre 1 cours labellisé CRE - Suivre 3 Formations pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réussir le Test de connaissances. - Réussir 2 Tests de jugement (possible en vidéo) sur un niveau Am 3 Préli ou GP. 	
Candidat National (N4) Amateur 3-2 – As P 1 Amateur 2 para	Être titulaire du Galop 7	Dans les 3 dernières années :		
		<ul style="list-style-type: none"> - Suivre 1 cours labellisé CRE - Si N4A : suivre 3 Formations pratiques, - Sinon : suivre 5 Formations pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réussir le Test de connaissances. - Si N4A : Réussir le Test de jugement (possible en vidéo) sur un niveau Am 2 Préli ou GP. - Sinon : Réussir 3 Tests de jugement (1 possible en vidéo) : 1 en Am 3 Préli ou GP, les 2 autres en Am 2 Préli ou GP. 	
National (N3) Amateur 1 Amateur 1 - Elite Para	Être titulaire du Galop 7 et juge N4 depuis 3 ans min. Avoir jugé au moins 20 épreuves Am 2 minimum dont 8 Préli ou GP.	Dans les 3 dernières années		1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier au CRE 3. Validation du CRE 4. Validation par la FFE.
		<ul style="list-style-type: none"> - Suivre 1 cours labellisé CRE - Suivre 6 Formations pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réussir le Test de connaissances. - Réussir 4 Tests de jugement (1 possible en vidéo) sur un niveau Am 1 Préli ou GP (peut se faire sur l'Am 1 imposée A) 	
Candidat National Elite (N2) Amateur Elite Pro 2-3 - As Poney Elite	Être titulaire du Galop 7 et juge N3 depuis 3 ans min. Avoir jugé au moins 20 épreuves Am 1 minimum dont 8 Préli ou GP.	Dans les 3 dernières années		1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier au CRE 3. Validation du CRE 4. Validation par la FFE.
		<ul style="list-style-type: none"> - Suivre 1 cours labellisé FFE - Suivre 6 Formations pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réussir le Test de connaissances. - Réussir 5 Tests de jugement* : <ul style="list-style-type: none"> - 3 minimum sur CDI (St Georges/Equipe Jeunes Cavalier) dont 1 avec Juge Référent Commission - 1 possible sur Grand National - 1 ou 2 sur un concours Labelisé TEST N2 	

Test de jugement : pour le niveau N2, si une note inférieure à 12 est obtenue sur deux tests consécutifs, alors il faudra attendre 1 an avant de retenter un test.



CURSUS FAST TRACK

	PROMOTION			MAINTIEN
<p>Candidat National (N4) Amateur 3-2 – As P 1 Amateur 2 para (sans condition d'expérience en tant que Juge Club ou Candidat National Access)</p>	<p>Les enseignants (BE1, BPJEPS, DEJEPS) ayant obtenu au moins 65% en Am 1 (DR)</p>	<p>- Réussir le Test de connaissances. - Suivre 1 Formation pratique.</p>		<p>Juger au moins deux fois dans l'année + Suivre un cours organisé par le CRE ou la FFE au minimum tous les deux ans + Effectuer une formation pratique par an avec un Juge de niveau supérieur au sien.</p>
<p>National (N3) Amateur 1 Amateur 1 - Elite Para (sans condition d'expérience en tant que Juge Club ou Candidat National)</p>	<p>Avoir obtenu 65% min en PRO2 GP (DR). Ou Etre Juges de CCE de niveau NE min, ayant le Galop 7.</p>	<p>Suivre 1 Formation Pratique.</p>	<p>- Réussir le Test de connaissances. - Réussir 1 Test de jugement.</p>	
<p>Candidat National Elite (N2) Amateur Elite Pro 2-3 - As Poney Elite</p>	<p>Être N3 depuis au moins 1 an. Avoir obtenu au min 65% en épreuve Pro 1 GP (DR).</p>	<p>Suivre 2 Formations Pratiques.</p>	<p>Réussir 1 Test de connaissances. Réussir 1 Test de jugement sur un concours Labellisé TEST N2 ou sur un CDI (St Georges, Equipes Jeunes Cavaliers)</p> <p>1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Obtention de l'avis favorable du CRE qui envoie le dossier à la FFE 4. Obtention de l'avis favorable de la FFE pour validation.</p>	

Vous pouvez trouver les épreuves que vous êtes habilité à juger en fonction de votre niveau sur les Dispositions Spécifiques du Dressage, Art. 3.3.

Directeurs de cours : La liste des directeurs de cours et les conditions d'inscription sur cette liste sont consultables sur : www.ffe.com/officiel/Cursus



Juges référents :

Les juges référents sont les juges habilités à dispenser les formations pratiques et à faire passer les tests de jugement et de connaissances.

Pour le niveau **Candidat National Access (N4 A)** : les juges Nationaux (N3) labellisés ou référents et supérieurs.

Pour le niveau Candidat National (N4) : les juges Candidats Nationaux Elite (N2) et supérieurs.

Pour le niveau National (N3) : les juges Nationaux Elite (N1) et supérieurs.

Pour le niveau Candidat National Elite (N2) : les juges du Grand National et Internationaux.

Pour le niveau National Elite (N1) :

- Formations pratiques : les juges du Grand national et Internationaux français et étrangers.
- Tests : les juges Internationaux français.

Formation pratique

Une formation pratique s'effectue en situation avec un juge référent, sur 15 chevaux minimum du niveau candidaté, en une ou plusieurs épreuves. Le candidat écoute et échange avec le référent qui délivre une attestation.

Les formations de chaque niveau sont effectuées avec 2 juges référents différents au minimum.

Test de connaissances

Il est à effectuer avant le 1^{er} test de jugement sur www.campus.ffe.com

Le juge doit se connecter avec son numéro de licence et son mot de passe. Il doit ensuite se rendre sur « officiel de compétition » puis sur « Juges Dressage ». Une attestation est générée dès réussite du test.

Test de jugement

C'est un jugement à blanc, seul, avec un secrétaire.

Pour le niveau Candidat National **Access (N4 A)** : le test comporte 8 chevaux, corrigé par un juge référent et validé à 10/20.

Pour les niveaux Candidat National (N4) et National (N3), le test comporte 8 chevaux, il est corrigé par un juge référent et est validé à 10/20. Les tests sont effectués avec 2 juges référents différents au minimum.

Pour les niveaux Candidat National Elite et National Elite, il est de 15 chevaux, il est corrigé par 2 juges référents et est validé à 12/20. Les tests sont effectués avec 3 juges référents différents au minimum.

Les tests de jugement en visioconférence sont interdits. Le candidat ne peut pas tester avec son formateur dans l'année en cours.

Cours de juges

Le cours labellisé par la FFE est organisé en région par un CRE pour les juges Candidats Nationaux et Nationaux. Le cours organisé par la FFE est un cours national pour les juges Candidats Nationaux Elite et supérieurs.

Validation des promotions dans le cadre des parcours allégés

Le CRE valide le niveau Candidat National ou National pour l'enseignant ou le cavalier Pro qui répond aux conditions de formation et d'évaluation, sans condition d'expérience de jugement préalable. Cette validation est valable pour l'année en cours. Le Juge doit revenir vers son CRE pour demander la validation définitive, qui est conditionnée entre autre par le fait d'avoir suivi un cours labellisé FFE et d'avoir jugé au moins deux fois.



Constitution du dossier :

• **Pour les candidatures de Juge au niveau Candidat National et National :**

- Formulaire de candidature de promotion, téléchargeable sur www.ffe.com/officiel/Cursus dans le document « Devenez Juge de Dressage »
- Lettre de motivation
- Feuilles de résultats dans les épreuves où vous avez été membre du jury
- Attestation de réussite au test de connaissances, téléchargeable sur www.campus.ffe.com
- Tests de jugement, téléchargeable sur www.ffe.com/officiel/Cursus
- Attestations de Formations pratiques, téléchargeable sur www.ffe.com/officiel/Cursus.

Le dossier complet est à faire parvenir au CRE.

• **Pour les candidatures au niveau de Juge Candidat National Elite et National Elite :**

- Formulaire de candidature de promotion, téléchargeable sur www.ffe.com/officiel/Cursus dans le document « Devenez Juge de Dressage »
- Lettre de motivation
- Feuilles de résultats dans les épreuves où vous avez été membre du jury
- Attestation de réussite au test de connaissances, téléchargeable sur www.campus.ffe.com
- Tests de jugement, téléchargeable sur www.ffe.com/officiel/Cursus
- Attestations de Formations pratiques, téléchargeable sur www.ffe.com/officiel/Cursus
- Lettre de soutien de la part d'un juge International français.

Le dossier complet est à faire parvenir au CRE qui le fera parvenir à la FFE :

FFE compétition
Parc Equestre
41600 Lamotte Beuvron.

Réintégration du juge ayant cessé son activité :

La demande est à effectuer auprès du CRE jusqu'au niveau national et auprès de la DTN pour les niveaux supérieurs.

Le juge peut être réintégré au niveau immédiatement inférieur à la qualification qu'il possédait.

Pour réintégrer le niveau initial il doit réussir un test de jugement.

Candidature pour une qualification FEI :

Tout juge envisageant de se préparer à une qualification FEI doit faire une candidature préalable à la DTN :

- Lettre de motivation
- Tableaux de résultats des épreuves Pro 1 GP et Pro Elite GP jugées
- Nom du tuteur (*).

(*). Le tuteur a pour rôle d'aider le candidat dans son parcours de formation. Pour accéder au niveau National Elite le tuteur est un juge National Elite ou International français. Pour accéder à une qualification Internationale le tuteur est un juge International français (Level 3 ou Level 4).



DRESSAGE – CURSUS CLASSIQUE
FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

JUGE

NIVEAU ACTUEL : CLUB
NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL ACCESS

Coordonnées

Nom – Prénom :	Mobile :
Date de naissance :	Tél privé :
N° de licence :	E-mail :

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été concurrent à 2 compétitions FFE de Dressage ou de CCE (60% minimum) de niveau Amateur 3 Préliminaire ou GP.

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve	Nb de partants
1.					
2.					

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision du Président du CRE

Avis :	Date, tampon, signature :
<input type="checkbox"/> Promotion acceptée	<input type="checkbox"/> Promotion refusée

ATTENTION : Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent. Le dossier est à conserver par le CRE.



DRESSAGE – CURSUS CLASSIQUE
FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

JUGE

NIVEAU ACTUEL : CLUB
NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL

Coordonnées

Nom – Prénom :	Mobile :
Date de naissance :	Tél privé :
N° de licence :	E-mail :

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été concurrent à 2 compétitions FFE de Dressage ou de CCE (60% minimum) de niveau Amateur 2 Préliminaire ou GP.

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve	Nb de partants
1.					
2.					

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision du Président du CRE

Avis :	Date, tampon, signature :
--------	---------------------------

Promotion acceptée

Promotion refusée

ATTENTION : Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent. Le dossier est à conserver par le CRE.



DRESSAGE – CURSUS CLASSIQUE FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

JUGE

NIVEAU ACTUEL : NATIONAL depuis au moins 2 ans
NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL ELITE

Coordonnées

Nom – Prénom :	Mobile :
Date de naissance :	Tél privé :
N° de licence :	E-mail :

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE dans l'année de ses tests.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été membre du jury d'au moins 20 épreuves Amateur 1 minimum dont 8 Préliminaires ou GP.

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve

Avoir été concurrent à 2 compétitions Dressage Amateur 1 au minimum (65% minimum).

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve	Nb de partants

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis du Président du CRE

Avis :	Date, tampon, signature :
--------	---------------------------

Avis et décision de la FFE

Avis :	Date, tampon, signature :
<input type="checkbox"/> Promotion acceptée	<input type="checkbox"/> Promotion refusée

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



DRESSAGE – CURSUS CLASSIQUE FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

JUGE

NIVEAU ACTUEL : CANDIDAT NATIONAL ELITE depuis au moins 2 ans ou 1 an si participation en PRO 1
NIVEAU DEMANDÉ : NATIONAL ELITE

Coordonnées

Nom – Prénom :	Mobile :
Date de naissance :	Tél privé :
N° de licence :	E-mail :

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE dans l'année de ses tests.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été membre du jury d'au moins 20 épreuves PRO 3, PRO 2 ou Amateur Elite.

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve

Avoir été concurrent à 3 compétitions Dressage Amateur 1 GP minimum (65% minimum).

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve	Nb de partants

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis du Président du CRE

Avis :	Date, tampon, signature :
--------	---------------------------

Avis et décision de la FFE

Avis :	Date, tampon, signature :
--------	---------------------------

Promotion acceptée

Promotion refusée

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



DRESSAGE – CURSUS APPROFONDI FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

JUGE

**NIVEAU ACTUEL : CLUB
NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL ACCESS**

Coordonnées

Nom – Prénom :	Mobile :
Date de naissance :	Tél privé :
N° de licence :	E-mail :

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE.

Date	Lieu	Directeur de cours

Formations pratiques

Joindre les attestations au dossier.

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve	Nb de partants
1.					
2.					
3.					

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision du Président du CRE

Avis : <input type="checkbox"/> Promotion acceptée	Date, tampon, signature : <input type="checkbox"/> Promotion refusée
--	--

ATTENTION : Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent. Le dossier est à conserver par le CRE.



DRESSAGE – CURSUS APPROFONDI FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE PROMOTION

JUGE

**NIVEAU ACTUEL : CLUB
NIVEAU DEMANDÉ : CANDIDAT NATIONAL**

Coordonnées

Nom – Prénom :	Mobile :
Date de naissance :	Tél privé :
N° de licence :	E-mail :

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE.

Date	Lieu	Directeur de cours

Formations pratiques

Si N4A : 3 Formations pratiques, sinon : suivre 5 Formations pratiques. Joindre les attestations au dossier.

	Date	Lieu	N° de concours	Epreuve	Nb de partants
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision du Président du CRE

Avis :

Date, tampon, signature :

Promotion acceptée

Promotion refusée

ATTENTION : Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent. Le dossier est à conserver par le CRE.

